

Les clés de la réussite

Au fil des années, le jury a pu découvrir l'évolution du traitement paysager des 34 hectares d'espaces verts urbains de Quéven : du parc de Kerzec, véritable poumon vert de 17 hectares en cœur de ville, de l'espace de Flor' & sens, du cimetière (8 000 m²), la rue Jean Jaurès, les ronds-points et entrées de ville, des 50 km de bord de route... Il a été sensible aux innovations techniques, comme la gestion différenciée qui consiste

à développer la biodiversité en milieu urbain : les périodes de fauche sont étalées dans le temps afin de conserver des refuges pour la faune et d'offrir une plus grande diversité et qualité des paysages. Le projet "Quéven, ville aux 1 000 pommiers" a également été apprécié, ainsi que des aménagements qui favorisent la qualité de vie, comme l'installation de panneaux d'interprétation historique, du mobilier urbain créatif (*banc en bois sculpté*), le graff de transformateurs électriques, l'installation d'un city stade en hyper centre, choix audacieux et très concluant...

Les actions de préservation de l'environnement ont contribué à convaincre le jury : la campagne de lutte contre les frelons, les chenilles

processionnaires, le laurier palme, la pose de nichoirs, l'obtention du label Ville étoilée... La contribution d'associations comme les Pot'agers du Radenec, Den Douar et Fleurir Quéven a également été soulignée, ainsi que des animations comme la semaine à vélo, le zéro déchet en restauration municipale, le Temps des oiseaux, la Journée de la biodiversité...

Cette 1^{re} fleur est la reconnaissance d'un long travail et un encouragement à poursuivre les efforts pour que la nature vive en ville.

QUÉVEN, VILLE FLEURIE !

La commune vient de remporter sa 1^{re} fleur au concours Villes et villages fleuris. Une belle récompense pour le travail collectif mené depuis plusieurs années par les agents municipaux et des associations quévennoises.

Si le levier est le fleurissement, les enjeux dépassent la simple distinction esthétique : ils sont touristiques, sociaux, économiques, techniques, politiques et environnementaux. Car le label national "Villes et villages fleuris" encourage les communes à améliorer leur cadre de vie, à faire évoluer les pratiques des services techniques pour un embellissement soucieux de l'environnement. En participant au concours, les communes s'impliquent dans une démarche citoyenne, qui va bien au-delà de la compétition. Le concours a lieu en deux étapes : une première visite de terrain est organisée par le département qui présente ensuite les communes présélectionnées au jury régional, composé d'élus et de professionnels de l'aménagement paysager.

34
HECTARES
D'ESPACES
VERTS URBAINS





QUESTIONS à Jean-François LE BORGNE

Directeur général des Services

Le chef d'orchestre des services

Quel est votre rôle au sein de la mairie ?

Je coordonne les services municipaux afin de mettre en œuvre la politique et les actions décidées par les élus. Je supervise les chefs de service (*médiathèque, les Arcs, Pôle jeunesse, les Services techniques...*) et dirige directement certains services administratifs comme les finances, les ressources humaines, l'état civil, les marchés publics, l'informatique... En somme, je suis le chef d'orchestre qui fait jouer la partition écrite par les élus !

Votre position avec les élus est-elle simple ?

Tout à fait. Je dois analyser leurs demandes, les assister et les conseiller sur les aspects techniques, administratifs, juridiques et financiers des dossiers. Cela nécessite un dialogue clair. Avec le maire et ses adjoints, nos rôles sont complémentaires.

Comment ont évolué les missions d'une mairie ?

Certaines compétences (*collecte des déchets, assainissement...*) ont été transférées à l'agglomération. Plutôt qu'une privation, il faut y voir une opportunité d'optimisation des actions locales et un gage d'efficacité grâce à la mutualisation.

Par ailleurs, avec l'arrivée des nouvelles technologies, les citoyens souhaitent pouvoir contacter les services 7j/7 et 24h/24. Nos services doivent s'adapter à la dématérialisation des démarches administratives. Mais je suis très attaché au contact humain. Une mairie est la porte d'entrée du territoire et nous devons veiller à la maintenir ouverte à tous.



VIE CITOYENNE



Fiers d'être élus

En novembre dernier, les élèves de CE2-CM1-CM2 des écoles quévennoises ont voté comme les grands pour élire les nouveaux représentants du Conseil Municipal des Enfants (CME). Les 22 jeunes élus se sont retrouvés pour la première fois en décembre dans la salle du Conseil municipal pour évoquer les projets qu'ils souhaitent mettre en place pendant les 18 mois de leur mandature.

COMMUNICATION



L'appli mobile encore plus riche

Déjà plus de 1000 téléchargements depuis le lancement de l'application mobile Quéven ! Après une simple mise à jour sur votre "store", vous pouvez désormais accéder en un clic à de nouvelles fonctionnalités : la billetterie des Arcs, le catalogue des médiathèques du réseau Calliopé, les circuits de randonnée de Quéven et du territoire.

RECENSEMENT



Utile, simple et sûr

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février. Des agents recenseurs, recrutés par la mairie, passeront au domicile de chacun pour vous remettre les codes de connexion pour se faire recenser en ligne. La connaissance précise de la population sur le territoire et son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants en matière d'équipements collectifs (*écoles, maisons de retraite...*), moyens de transport, etc.

Contact mairie :
cgagneux@mairie-queven.fr
02 56 37 30 49



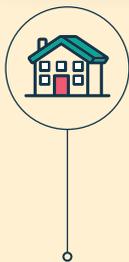
ÉLECTIONS



Inscrivez-vous !

En vue des prochaines élections municipales organisées les 15 et 22 mars 2020, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au vendredi 7 février 2020. L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee. Si vous avez constaté une erreur concernant votre état civil sur votre carte électorale, vous pouvez la faire rectifier en suivant la procédure détaillée sur queven.com.

Renseignements : État civil 02 97 80 14 25



VOUS reprenez BIEN une 2^e tranche ?

La première tranche du quartier de Croizamus s'achève. Les derniers travaux de voirie se poursuivront jusqu'en avril. Au total, ce sont 195 logements qui ont vu le jour, dont 43% de logements sociaux. Et bientôt 11 hectares supplémentaires vont être aménagés.

L'urbanisation de Croizamus continue avec l'ouverture de la seconde tranche: de nouveaux lots libres et 3 macro lots pour la réalisation de bâtiments collectifs. Outre cette ambition, il va s'agir de marquer l'entrée de Quéven par une requalification de la route départementale afin de réguler et diminuer la vitesse, de créer des aménagements sécurisés pour les piétons, du giratoire de Kerroc'h jusqu'au cimetière. "L'intersection au niveau du calvaire va devenir une place d'entrée de ville, un espace ouvert et de liaison qui réorganise les circulations automobiles et piétonnes. Un talus planté le long de la RD6 viendra isoler la circulation routière et donner un recul aux espaces habités", précise Aurore Lhyver, responsable du service Urbanisme.

Les principes d'aménagement du lotissement de Croizamus sont réaffirmés :

- un respect et une valorisation du milieu naturel et du paysage
- une intégration à l'environnement urbain
- des modes de déplacements doux favorisés par la requalification des voies existantes et la mise en valeur de la voie verte reliant Quéven à Pont-Scorff
- une mixité sociale et générationnelle favorisée
- des typologies d'habitat variées et innovantes.

De nouveaux terrains disponibles

L'urbanisation se fera en deux temps: la première phase de viabilisation au nord-ouest démarrera en janvier. Depuis fin décembre, 32 lots, libres de constructeurs, de 255 à 507 m² sont commercialisés par la commune. Le plan de composition et les prix sont disponibles sur queven.com. La seconde phase se poursuivra à l'horizon 2021-2022.

Tranche 2

Tranche 1



CAP QUÉVEN

Fin de chapitre, nouvelles pages...

Un bon livre permet, au fur et à mesure des pages qui défilent, de faire passer différentes émotions. Le "chapitre de l'année 2019" est terminé. Il en ressort tant de noirceur.

Les Français ont ressenti de la tristesse avec la perte de trop nombreux militaires, morts au combat pour défendre nos droits et notre liberté, de l'indignation face aux féminicides qui sévissent encore à notre époque, de la colère face à leurs conditions de vie et de travail... Ils n'hésitent pas à manifester leur mécontentement dans les rues depuis plus d'un an.

Ensemble, faisons émerger davantage de sentiments positifs : avec peu d'efforts, chacun peut provoquer autour de lui des instants de bonheur. Sachons faire preuve de plus de générosité, de respect et d'humanité les uns avec les autres. Soyons tous auteurs du "chapitre de l'année 2020".

Toute l'équipe Cap Quéven vous adresse ses meilleurs vœux.

QUÉVEN Avenir, pour vous avec vous

Bonne année 2020

L'année 2019 a été marquée par des luttes importantes, notamment le mouvement des "gilets jaunes" qui aura secoué le pouvoir.

Il y a eu aussi le mouvement social et syndical avec le succès du 5 décembre, pour défendre les retraites, l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics.

Année cruciale avec de nouvelles prises de conscience sur les questions environnementales et l'avenir de notre planète.

Année importante pour les droits des femmes avec "le grenelle sur les violences conjugales".

Ici comme ailleurs, les citoyens ressentent un profond besoin de démocratie, ils veulent être écoutés et pouvoir donner leur avis sur les grands sujets mais aussi sur les questions du quotidien : la sécurité, la vitesse en ville...

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne année.

Marc COZILIS, Patrick LE PORHIEL, Danielle LE MARRE, Dominique GUÉGUEIN, Marie-Pierre PERHIRIN, Serge PICHON

EN BREF



ALIMENTATION

ENVIRONNEMENT

Énergie verte

Des panneaux photovoltaïques viennent d'être installés sur le toit de la mairie. Résultat : l'énergie produite permet au bâtiment d'être partiellement autonome dans sa consommation d'énergie. Cet aménagement, fruit d'un partenariat avec Morbihan Energies, n'a rien coûté à la ville.

VOIRIE

Pour des trajets en vélo sécurisés

Une voie douce (*piétons et cycles*) reliera bientôt le centre-ville au rond-point du Mourillon. Deux nouveaux tronçons seront réalisés entre le printemps 2020 et le 1^{er} semestre 2021. Ils permettront de rejoindre à vélo, en toute sécurité, les zones d'activités et la voie Chaucidou qui conduit aux plages de Plœmeur. Le schéma directeur cyclable communal a pour objectif d'atteindre 17 km de cheminements cyclables d'ici 2030 (*contre 9,8 km aujourd'hui*).



RÉSEAUX SOCIAUX

Quéven sur Instagram

La ville vient de lancer son compte Instagram "villedequeven". Une occasion d'être visible sur les réseaux sociaux, de communiquer de façon différente, de toucher des cibles plus variées. Nous vous invitons à utiliser le hashtag #monqueven lorsque vous postez une photo de Quéven sur votre compte personnel ou à nous les envoyer par mail à communication@mairie-queven.fr. Nous sélectionnerons les plus belles ou pertinentes pour les publier sur le compte officiel de la ville.

HANDICAP

Autisme et intelligences multiples

La démarche "Handicap, je change de regard" sera en 2020 placée sous le signe d'une sensibilisation à l'autisme et aux intelligences multiples. À noter : une conférence du philosophe Josef Schovanec, lundi 4 mai à 20h aux Arcs. D'autres actions seront proposées : projections de films, formation des professionnels de l'enfance-jeunesse, etc.

Vous souhaitez vous impliquer dans ce projet ?

Contactez Joëlle Rolland

06 73 89 20 09

jrolland@mairie-queven.fr

**HANDICAP
JE CHANGE
MON REGARD**



SÉNIORS

Direction la Côte de granit rose

Comme chaque année, un séjour organisé par le CCAS, en partenariat avec l'ANCV, est proposé aux séniors quévénois.

Il aura lieu du 2 au 5 mai 2020 à Trégastel, dans les Côtes d'Armor. Une réunion d'information est prévue fin février. Les inscriptions seront possibles à partir du lundi 16 mars.





LES RENDEZ-VOUS



Janvier

SAMEDI 11

Les Racontines d'Aglaé
■ 10h et 11h – Médiathèque

DIMANCHE 12

Bal des Anciens Pompiers de Lorient
■ 14h – Les Arcs

VENDREDI 17

Concert Mass Hysteria (1^{re} partie Argue)
■ 20h30 – Les Arcs

SAMEDI 18

P'tit Café de l'Emploi: Les métiers de la petite enfance
■ 10h30 – Pôle Jeunesse

DIMANCHE 19

Théâtre Cie "Coup de Torchon"
■ 14h30 – Les Arcs

SAMEDI 25

Conférence "La place des femmes à Quéven, 1920-1950" par le Comité historique
■ 15h – Médiathèque

Concert Sarah McCoy (1^{re} partie Vince Lahay)
■ 20h30 – Les Arcs

MARDI 28

Don du Sang
■ 10h30-12h30/15h-18h30
■ Les Arcs

JEUDI 30

Conseil Municipal
■ 20h30 – Mairie

VENDREDI 31

Apéro musical "Le grand voyage de l'accordéon"
■ 18h30 – Médiathèque

Soirée Stand Up

■ 20h30 – Pôle Jeunesse

Février

SAMEDI 1^{er}

Le café des livres "Rentrée littéraire d'hiver"
■ 10h30 – Médiathèque

Loto Tennis de table

■ 20h – Les Arcs

DIMANCHE 2

Championnat Judo du Morbihan Minimes
■ 9h45-15h
■ salle omnisports de Kerlébert

MARDI 4

Instant Musical Par l'École de musique
■ 18h – Les Arcs

VENDREDI 7

Spectacle Haroun
■ 20h30 – Les Arcs

SAMEDI 8

Les Racontines d'Aglaé
■ 10h et 11h – Médiathèque

Conférence "Voyage dans les terres australes à bord du Marion Dufresne" par P.-F. Bonneau
■ 15h – Médiathèque

Après-midi Contes Spered Kewenn (dans le cadre des Deizioù)

■ 17h30 – Les Arcs

DIMANCHE 9

Stage de Danses bretonnes
■ 9h30-12h – Les Arcs

SAMEDI 15

Après-midi du jeu avec l'association Jodclud
■ 14h30 – Médiathèque

Battle Wicked
■ 15h30 – Les Arcs

P'tit Café de l'emploi: 1^{er} job, jobs d'été et job étudiant
■ 10h – Pôle Jeunesse

DIMANCHE 16

Défilé "Sur la route de ..." Collection de Pascal Jaouen (dans le cadre des Deizioù)
■ 14h30 – Les Arcs

VENDREDI 21

Loto Etoile cycliste
■ 20h – Les Arcs

MARDI 25

Atelier Babysitting
■ 10h – Pôle Petite Enfance

VENDREDI 28

Soirée Stand Up
■ 20h30 – Pôle Jeunesse

SAMEDI 29

Tournoi de football en salle catégories U 10 et U 11
■ de 9h à 17h
■ salle omnisports de Kerlébert

Mars

DIMANCHE 1^{er}

Chorale "Les Gabiers d'Artimon" Recherche Leucémie Morbihan
■ 15h30 – Les Arcs

DU 3 AU 28

Exposition "Linogravure, œuvres de Sandrine Peron" Atelier de linogravure (date à confirmer)
■ Médiathèque

VENDREDI 6

Conférence esprit critique "Léonard de Vinci a-t-il existé ?" par Pierre Morin
■ 18h30 – Médiathèque

SAMEDI 7

Les Racontines d'Aglaé
■ 10h et 11h – Médiathèque

Concert Deluxe

■ 20h30 – Les Arcs

DIMANCHE 9

Stage de Danses bretonnes
■ 9h30-12h – Les Arcs

VENDREDI 13

Fête de la Saint-Patrick
■ 20h – Les Arcs

SAMEDI 14

Conférence "L'arrivée des saints bretons en Armorique" par Michel Le Coz. Organisée par Spered Kewenn (dans le cadre des Deizioù)
■ 17h30 – Médiathèque

DIMANCHE 15

Élections municipales
■ 8h-18h – Groupes scolaires Anatole France et Kerdual

Vide-grenier APEL Saint Joseph
■ 9h-18h – Les Arcs

MERCREDI 18

Forum CAP'Alternance
■ 13h30-17h – Aéroport de Lorient Bretagne-Sud

JEUDI 19

Cérémonie commémorative
■ 11h – Stèle du 19 mars 1962

VENDREDI 20

Concert Izia
■ 20h30 – Les Arcs

DIMANCHE 22

Élections municipales
■ 8h-18h – Groupes scolaires Anatole France et Kerdual

Trail Val Quéven

■ 9h-12h – Complexe sportif de Kerlébert

SAMEDI 28

Concert Jeanne Cherhal (1^{re} partie Philemone)
■ 20h30 – Les Arcs

DIMANCHE 29

Fête de la Paroisse
■ 12h – Les Arcs



DANS LES COULISSES DE... L'ATELIER MUSIQUES

L'atelier Musiques de Quéven soufflera cette année ses 25 bougies. L'occasion d'en savoir plus sur son ambition et ses projets.

L'association propose un large panel d'activités : deux chorales (une pour adultes et une pour adolescents), de l'éveil musical pour les 4-6 ans, des cours de guitares, de piano, de violon, de batterie, de harpe, sans oublier les leçons de solfège. Si les enfants sont majoritaires parmi les adhérents (environ 70 %), le nombre d'adultes souhaitant se (re)mettre à la musique est en constante augmentation. "Notre ambition est de proposer de la musique pour tous, insiste Wendela Ploux, présidente de l'association. Chez nous, pas de critères d'âge, de moyens financiers ou de niveau musical. Chacun doit pouvoir faire de la musique à son rythme et selon ses envies : le plaisir avant tout !". Le mode d'apprentissage alternatif (sans examen en fin d'année) favorise la mise en place de projets collectifs. "L'ouverture aux autres fait partie de notre ADN, confirme Christine, en charge de la coordination des projets. Il y a bien sûr les concerts des élèves au Pôle Jeunesse ou aux Arcs. Mais nous pouvons citer plein d'autres événements : notre participation à la balade urbaine organisée dans le cadre de la Journée du Patrimoine en septembre dernier, des prestations musicales à l'Ehpad, des projets avec le collège de Riantec ou encore la chapelle Saint-Laurent à Guidel, et même une collaboration lors du concert de François Morel en mai prochain." L'organisation de tous ces projets demande évidemment beaucoup de travail et d'énergie, mais l'association peut compter sur les bénévoles. "Cela favorise la cohésion du groupe. Il y a une vraie dimension sociale dans notre engagement", assure la présidente.

Un lieu unique

Attendue depuis longtemps, la décision de regrouper en un seul et même lieu toutes les activités a été prise courant 2019. Jusqu'alors, les cours étaient répartis dans les écoles Jean Jaurès et Anatole France, ainsi qu'à la Maison des associations. C'est désormais dans les anciens locaux du Nid douillet que tous vont pouvoir se retrouver. "Les chorales et les cours de batterie ont déjà investi le lieu. Nous attendons quelques travaux, notamment d'insonorisation, pour déménager tous les cours, précise Wendela. Un lieu unique va permettre de créer encore plus de lien et d'échanges. Notre association sera aussi plus visible."

La bonne entente des membres du bureau et des professeurs est le ciment de l'association.

1995

DATE DE
CRÉATION

130

ADHÉRENTS

9

PROFESSEURS



Mairie de Quéven
Place Pierre Quinio
CS 30010
56531 Quéven Cedex
Tél : 02 97 80 14 14
www.queven.com

Directeur de la publication :
Marc Boutruche

Maquette et mise en page :
Original Communication

Rédaction :
Service Communication
communication@mairie-queven.fr

Crédits photos :
Ville de Quéven, Klik, DR

Imprimé par Imprimerie Ollivier
sur papier PEFC.
Ne pas jeter sur la voie publique.

